

Secteur Éducation - Tarifs aux familles résidant hors de la commune – 2024-2025

Validés lors du Conseil Municipal du 11 juin 2024. Application à compter du 02 septembre 2024.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE HORS COMMUNE		
TRANCHE	SEUILS QF	TARIF EN EUROS
1 ^{ère} tranche	0 à 460,99	2,00 €
2 ^{ème} tranche	461 à 530,99	2,50 €
3 ^{ème} tranche	531 à 599,99	3,50 €
4 ^{ème} tranche	600 à 1044,99	4,50 €
5 ^{ème} tranche	1045 à 1499,99	5,00 €
6 ^{ème} tranche	1500 à + Ressources non connues	5,50 €

TARIFS PÉRISCOLAIRES EN EUROS (TOUTES TRANCHES CAF)	
Accueil matin (7h30/8h20)	1,00 €
Accueil soir – Tranche horaire 1 : 16h30 - 18h45	2,00 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS HORS COMMUNE			
	SEUILS QF	½ JOURNÉE	JOURNÉE
1 ^{ère} tranche	1 à 599,99	7,50 €	11,00 €
2 ^{ème} tranche	600 et + Ressources non connues	9,00 €	13,00 €

SORTIES PROPOSÉES PAR L'ADL	TARIFS EN EUROS
Prestations organisées dans le cadre des activités spécifiques (stage, spectacle, ateliers)	3.00 € la ½ journée
Mini-camp	Voté tous les ans par le Conseil Municipal

Pour tous les services : restauration, périscolaire (garderies et goûters) et Accueil de Loisirs

→ Si un enfant **est inscrit** à un service mais **ne vient pas** :
Absence non justifiée / non-respect du délai d'annulation
Facturation du service

→ Si un enfant **n'est pas inscrit** à un service mais est **présent** :
Présence non prévue ou non-respect du délai d'inscription
Majoration du tarif de 50% sauf pour la garderie du matin

→ Tarif des pénalités le soir (tous les services) :
Retard familles pour récupérer les enfants
10,00€ par enfant et par retard